

**Service instructeur**  
D.I.R.T. – S.A.P.

N° 3<sup>e</sup>/145-06

**Service consulté**  
D.JU

**PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES CYCLABLES**

-----

**A 079 - Conventions d'entretien des itinéraires cyclables**  
**Attribution nominative des crédits votés**

Résumé : *Attribution nominative des aides financières en faveur des collectivités pour l'entretien courant des itinéraires cyclables du schéma départemental pour un montant de 19 032 €*

Dans le cadre du plan départemental des itinéraires cyclables, le Département a décidé d'apporter une aide financière déterminée au coût réel des travaux plafonné à 610 €/km de piste hors agglomération figurant au schéma départemental.

Une convention financière avec chaque collectivité définit les modalités de cet entretien courant.

Un crédit de 265 000 € a été voté au titre du programme A079 dans le cadre du B.P. 2006 et de la DM1 en section de fonctionnement au chapitre 065 nature 6568 fonction 621. Le crédit voté tient compte des versements à effectuer au titre de l'exercice antérieur.

L'application du règlement financier (article 7.2) impose l'attribution nominative des crédits votés suivant une liste à faire valider en Commission Permanente.

Les collectivités figurant sur la liste jointe au présent rapport nous ont transmis les factures correspondant aux travaux d'entretien effectués.

En conclusion, je vous propose :

- de bien vouloir valider l'attribution nominative de l'aide départementale pour un montant de 19 032 € , et à mandater les sommes dues au chapitre 065 nature 6568 fonction 621, pour l'entretien courant des itinéraires cyclables des collectivités désignées dans la liste jointe en annexe au présent rapport
- de procéder au versement des subventions suivant les dispositions en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER



Direction des Infrastructures Routières et des Transports

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 13 OCTOBRE 2006

**Entretien itinéraires cyclables  
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
EIC03104	<b>ALTENACH</b> Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv.64/01 - CP 13/10/06	915,00
EIC03108	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH</b> Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 22/2000 (CP 13/10/06	854,00
EIC03109	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH</b> Entretien itinéraires cyclables (2004) - Conv. 22/2000 - CP 13/10/06	854,00
EIC03106	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG</b> Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 12/2000 - CP 13/10/06	10 980,00
EIC03105	<b>ILLZACH - SAUSHEIM</b> Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 85/99 - CP 13/10/06	2 440,00
EIC03110	<b>ILLZACH - SAUSHEIM</b> Entretien itinéraires cyclables (2004) - Conv. 85/99 - CP 13/10/06	2 440,00
EIC03107	<b>SENTHEIM</b> Entretien itinéraires cyclables (2005) - Conv. 123/04 - CP 13/10/06	549,00
	<b>Total</b>	<b>19 032,00</b>